



HAL
open science

L'évaluation des arts visuels au cycle 3

Florine Guéna

► **To cite this version:**

| Florine Guéna. L'évaluation des arts visuels au cycle 3. Education. 2012. dumas-00735143

HAL Id: dumas-00735143

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00735143>

Submitted on 25 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**MASTER 2 SMEEF
SPÉCIALITÉ « PROFESSORAT DES ÉCOLES »
ANNÉE 2011/2012
SEMESTRE 4**

INITIATION À LA RECHERCHE

MÉMOIRE

**NOM ET PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT : GUENA FLORINE
SITE DE FORMATION : VILLENEUVE D'ASCQ
SECTION : 5**

**Intitulé du séminaire de recherche : Art
Intitulé du sujet de mémoire : L'évaluation des arts visuels au cycle 3
Nom et prénom du directeur de mémoire : BARYGA PHILIPPE**

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Table des matières

Introduction.....	2
1. L'évaluation.....	5
1.1. Définition.....	5
1.1.1. Les supports de l'évaluation.....	7
1.1.2. Les formes de notation.....	8
1.2. Les différents types d'évaluation.....	9
1.2.1. L'évaluation diagnostique.....	9
1.2.2. L'évaluation formative.....	10
1.2.3. L'évaluation sommative.....	10
1.3. Les effets de l'évaluation.....	13
2. Les arts visuels à l'école, au cycle 3.....	16
2.1. Analyse des programmes de 2008 en arts visuels.....	16
2.2. Les enjeux des arts visuels à l'école.....	20
2.2.1. Les apports des arts visuels.....	20
2.2.2. L'organisation d'une séquence d'arts visuels.....	21
2.3. L'évaluation des arts visuels au cycle 3.....	24
2.4. L'évaluation des arts plastiques au collège.....	29
3. Les séances pratiquées.....	31
3.1. Description de la séquence (cf Annexe 3).....	31
3.1.1. Première séance.....	32
3.1.2. Deuxième séance : une semaine plus tard.....	33
3.1.3. Troisième séance : le lendemain.....	35
3.1.4. Quatrième séance : trois jours plus tard.....	36
3.2. Analyse critique.....	38
3.2.1. Première séance.....	38
3.2.2. Deuxième séance.....	39
3.2.3. Troisième séance.....	39
3.2.4. Quatrième séance.....	39
3.3. Ce que j'évaluerais.....	40
Conclusion.....	43
ANNEXE 1.....	46
ANNEXE 2.....	48
ANNEXE 3.....	49
ANNEXE 4.....	59
Bibliographie.....	60

Introduction

En préalable à l'écriture de ce mémoire de recherche, dont le sujet est l'évaluation des arts visuels au cycle 3, j'ai lu plusieurs ouvrages : pédagogiques, didactiques, philosophiques et sociologiques, ainsi que des références officielles émanant du Ministère de l'Éducation Nationale. Ceux-ci portent sur l'institution scolaire, l'évaluation en général, l'art et les arts visuels à l'école primaire et au collège.

Ensuite, sur un plan pratique, j'ai réalisé cinq entretiens auprès de professeurs des écoles, afin de me rendre compte de ce qui se passe réellement sur le terrain, et ainsi obtenir des données objectives.

L'entretien est une situation d'échange conversationnel dans laquelle, un enquêteur extrait des informations d'un enquêté. L'entretien permet de recueillir immédiatement des informations objectives en ce qui concerne les préoccupations idéologiques et les croyances du sujet, en l'occurrence du professeur des écoles¹.

Ces entretiens ont été semi-directifs, c'est-à-dire que je posais des questions précises aux enseignants concernant l'évaluation des matières en général, l'enseignement des arts visuels et l'évaluation des arts visuels en particulier, auxquelles ils répondaient. Mais je rebondissais également sur sur leurs propos, pour que l'échange soit plus fructueux.

Les questions posées au cours des entretiens étaient les suivantes :

- Qu'est-ce qu'évaluer pour vous ?
- Quand évaluez-vous ?
- Utilisez-vous des notes, des codes, des smileys ?
- Que pensez-vous de l'enseignement des arts visuels ?

1 http://www.dicopsy.com/dictionnaire.php/_/psychologie-travail/entretien

- Assurez-vous personnellement cet enseignement ?
- Si oui, comment préparez-vous vos séquences et séances d'arts visuels ?
- Avec quels supports ? (internet, manuels...)
- Évaluez-vous les arts visuels ?

Si oui : quoi ?

Si non : pourquoi ? Et est-ce que les élèves savent qu'ils ne sont pas évalués ?

Si oui, est-ce que cela influe sur leur comportement, dans le rapport à la discipline ?

Enfin, le troisième outil que j'ai pu exploiter est la réalisation d'une séquence d'enseignement en arts visuels, composée de quatre séances, auprès d'une classe de CE2.

Les programmes officiels de l'école primaire de 2008 imposent que l'art est essentiel à la formation et à la vie de l'individu. C'est pourquoi, à l'école, les élèves sont très vite sensibilisés aux œuvres appartenant aux domaines des arts visuels et de la musique. Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design et les arts numériques.

Le choix du sujet de ce mémoire s'explique par le fait que la reconnaissance artistique d'une création n'est pas aisée à définir ; une œuvre n'est pas ainsi qualifiée à l'aide d'une grille d'évaluation. C'est à la fois le développement d'une technique, d'un procédé, d'une habileté et d'un mystère ; alors que l'évaluation impose que des critères soient définis en amont. Cela semble paradoxal.

Cela est renforcé par le fait que l'un des objectifs essentiels de l'école primaire est de faire acquérir aux élèves des connaissances et des compétences dans chaque discipline enseignée. Pour vérifier cela, l'enseignant a pour devoir d'évaluer les élèves, même en art ; cela fait partie des dix compétences des enseignants². Cependant, lors des stages pratiques en milieu scolaire, j'ai personnellement observé que cette obligation d'évaluer les arts visuels, n'est pas forcément une priorité pour certains professeurs des écoles.

2 <http://www.education.gouv.fr/cid52614/menh1012598a.html>

C'est ainsi que j'ai choisi le cycle 3, dans la mesure où c'est le dernier cycle de l'école primaire avant le collège et qu'au collège l'évaluation fait partie de l'enseignement des arts plastiques, d'où l'intérêt d'observer si cet aspect évaluatif est connu et pris en compte par les professeurs des écoles.

Tout l'enjeu de ce mémoire est de répondre à la problématique suivante : l'enseignement des arts visuels est-il évaluable au cycle 3 ? Pour cela, nous pouvons proposer quatre hypothèses afin de répondre à cette problématique :

- 1) l'enseignant évalue l'esthétique de la production finale,
- 2) l'enseignant évalue le respect de la consigne,
- 3) l'enseignant évalue le comportement de l'élève pendant la séance,
- 4) l'enseignant évalue les références culturelles de l'élève.

C'est pourquoi, il sera question tout d'abord de ce qu'est l'évaluation pour l'ensemble des disciplines scolaires. Ensuite, les arts visuels au cycle 3 seront abordés en détail. Enfin, dans une troisième partie, une présentation de la séquence réalisée dans une classe de CE2 sera déclinée afin de développer des critères d'évaluation pédagogiques objectifs, en arts visuels.

1. L'évaluation

1.1. Définition

Tout d'abord, donnons la définition de ce qu'est l'évaluation, à partir de l'ouvrage de Dominique ODRY, *Pour comprendre l'évaluation*³. Cet auteur montre la pluralité des concepts auxquels renvoie la définition de l'évaluation. En effet, il fait ce constat à partir de trois définitions d'auteurs, avec entre chacune d'elles, dix ans d'écart.

Le premier, Gilbert de LANDSHEERE, spécialisé dans la recherche en éducation et professeur à l'Université de Liège, définit, dans les années 1960, l'évaluation de la manière suivante : « *estimation par une note d'une modalité ou d'un critère considéré dans un comportement ou un produit* ». Dans ce cas, l'évaluation a un aspect quantitatif et cela fait suite à la vision béhavioriste⁴, en pleine expansion à cette époque.

Après cela, l'auteur donne la définition de Jean CARDINET, psychologue spécialiste de psychologie quantitative et de méthodes éducatives, qui est : « *l'évaluation pédagogique est ainsi une démarche d'observation et d'interprétation des effets de l'enseignement, visant à guider les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'école* ». Celle-ci prend en compte le fonctionnement de l'institution puisqu'elle sert à améliorer un processus, mais cette définition est incomplète puisqu'ici, on ne prend pas en compte l'élève et son rapport à l'évaluation.

Pour finir, il donne celle de Charles HADJI, professeur émérite à l'Université Pierre Mendès-France, Grenoble 2, dont les travaux sont majoritairement portés sur le domaine de l'évaluation : « *l'évaluation en éducation doit avoir pour première ambition de contribuer à l'optimisation de l'action éducative en fournissant l'information en retour* »

3 ODRY D., *Pour comprendre l'évaluation*, CRDP Académie d'Amiens, Edition Scérén

4 Selon ce courant, seuls les comportements observables, tangibles peuvent être mesurés. Selon la théorie behavioriste, nos réponses aux stimuli de notre environnement génèrent nos comportements
« www.cours-de-psychologie.fr/behaviorisme.html »

nécessaire à ce décideur qu'est l'éducateur pour mieux ajuster son action ». On constate que cette définition va dans le sens de la deuxième en insistant également sur la régulation et la rétroaction.

Ainsi, Dominique ODRY montre qu'en l'espace de trente ans, la définition de l'évaluation en éducation a considérablement évolué au niveau de sa conceptualisation., passant d'un aspect quantitatif à qualitatif.

En pratique, les entretiens que j'ai menés auprès de professeurs des écoles, ont permis de mettre en évidence le fait que l'évaluation est primordiale et nécessaire et cela pour plusieurs raisons.

La première est qu'elle permet aux enseignants de connaître les besoins des élèves, les compétences acquises et celles qu'il reste à consolider. L'enseignant organise son enseignement en mettant en place des situations adaptées pour les élèves, comme le principe de différenciation, qui est « se donner les moyens de répondre à la diversité et l'hétérogénéité des élèves présents dans la classe. C'est offrir à chacun les meilleures conditions pour apprendre⁵ ».

De plus, l'évaluation permet à l'enseignant d'avoir un retour sur sa pratique, dans la mesure où si une évaluation n'est pas réussie par une grande majorité des élèves de la classe, il peut se rendre compte que la notion n'est pas acquise et cela, parce qu'il n'a peut être pas fait les bons choix pédagogiques.

Ensuite, l'évaluation est nécessaire pour l'élève puisqu'il peut prendre conscience de ce qu'il sait faire ou de ses difficultés. Aussi, grâce à l'évaluation, il peut mesurer son évolution et sa progression. En effet, l'enfant peut avoir échoué lors d'une évaluation à un moment donné, et grâce à sa volonté et ses efforts, il peut la réussir par la suite. Cela permet donc de l'encourager et de mesurer les efforts fournis.

5 <http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54/gtddiff/ROEP3differentiation.htm>

Enfin, c'est un bon indicateur pour les parents, pour qu'ils connaissent les réussites et les difficultés de leur enfant.

1.1.1. Les supports de l'évaluation⁶

À l'école primaire, les parents peuvent suivre les résultats de leur enfant grâce notamment aux bulletins trimestriels (avant les vacances de Noël, de Printemps et d'Été) qui donnent le détail des compétences acquises, en cours d'acquisition ou non acquises.

Le livret de compétences permet, lui, de constater l'évolution de l'enfant. Il repose sur les sept compétences du Socle Commun de connaissances et de compétences attendues à la fin du CE1 et du CM2, qui sont :

- compétence 1 : la maîtrise de la langue française,
- compétence 2 : la pratique d'une langue vivante étrangère,
- compétence 3 : les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique,
- compétence 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,
- compétence 5 : la culture humaniste,
- compétence 6 : les compétences sociales et civiques,
- compétence 7 : l'autonomie et l'initiative.

Trois paliers attestent l'acquisition de ces compétences ; à la fin du CE1 où seules les compétences 1,3 et 6 sont évaluées, à la fin du CM2 et à la fin de la troisième (fin du collège).

Une enseignante m'a prévenue que le livret de compétences allait bientôt être entièrement numérisé ; les parents le recevront par mail ou pourront le consulter sur un site prévu à cet

6 [Www2.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/.../pps/Evaluation_elementaire.pps](http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/.../pps/Evaluation_elementaire.pps)

effet. Il est vrai qu'il faut évoluer avec les nouvelles technologies, mais il me semble que cela n'est pas une bonne idée dans la mesure où la version papier se garde plus durablement. Certes les parents peuvent l'imprimer, mais tout le monde n'a pas une imprimante à disposition et encore beaucoup de foyers n'ont pas d'ordinateur.

Le troisième support de l'évaluation sont les évaluations nationales. Celles-ci ont été introduites par la loi d'orientation de 1989 (dite : loi Jospin) et ont lieu dans les classes de CE1 et de CM2. Elles évaluent toutes les compétences acquises en français et en mathématiques. Ces évaluations situent les acquis de chaque élève par rapport aux objectifs définis dans les programmes. À partir de ce constat, les enseignants apportent une aide personnalisée aux élèves qui en ont besoin. Une synthèse nationale est effectuée qui permet de prendre des décisions visant à améliorer le système éducatif. Les résultats globaux et anonymes de la France entière, des académies et des départements sont publics⁷.

Les bulletins trimestriels, le livret de compétences, les évaluations nationales ainsi que les autres diplômes obtenus par l'élève (B2i par exemple) sont répertoriés dans un livret scolaire, détenu par l'établissement scolaire d'accueil, qui le suivra jusqu'au lycée.

1.1.2. Les formes de notation

Lors des entretiens effectués auprès des enseignants, ces derniers m'ont indiqué que les inspecteurs préconisent soit l'utilisation de codes 1, 2 et 3 (le code 1 représentant la compétence acquise), soit les expressions « acquis », « non acquis » ou « en cours d'acquisition ».

Les professeurs que j'ai interrogés utilisent à la fois les notes (sur dix ou sur vingt), lorsque les exercices des évaluations sont quantifiables : lorsqu'il y a dix opérations ou lorsqu'il y a vingt questions, il est facile de faire le total des réponses correctes et ainsi d'établir une note. En revanche, lorsque cet aspect quantitatif n'apparaît pas, ils utilisent les codes évoqués précédemment, lors des productions d'écrits par exemple.

⁷<http://www.education.gouv.fr/cid262/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-ce1.html>

1.2. Les différents types d'évaluation

Il existe plusieurs formes d'évaluation qu'il est important de présenter. Encore aujourd'hui, l'évaluation en tant que telle incarne une fin en soi, décideuse du passage ou non dans la classe supérieure.

Or, désormais, différents types d'évaluation existent et sont utilisés tout au long d'une séquence d'enseignement, c'est-à-dire, « l'ensemble continu ou discontinu de séances articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue d'atteindre des objectifs fixés par les programmes d'enseignement »⁸.

Aussi, pour concevoir son enseignement et apporter les aides nécessaires à la réussite de tous, chaque enseignant doit contrôler chaque élève dans les domaines que ce dernier maîtrise ou pas. Ainsi, c'est à l'aide de l'évaluation que l'enseignant peut déterminer le niveau de l'élève, dans le but de garantir la meilleure efficacité possible de l'action engagée et ainsi lui apporter l'aide dont il a besoin.

Mais nous pouvons affirmer que l'évaluation est une procédure complexe qui consiste à observer et à analyser, puis émettre un jugement, pour enfin valider ou non l'activité sous forme quantitative (note chiffrée) ou qualitative, verbale ou non verbale et cela en direction, soit de l'élève (mesurer ses compétences acquises), soit de l'institution (résumer son efficacité).

Alors, quelles sont les différentes formes d'évaluation et quelles sont leur fonction⁹ ?

1.2.1. L'évaluation diagnostique

L'évaluation **diagnostique**, réalisée au début de chaque séquence, a pour objectif principal de permettre aux enseignants d'observer les compétences et d'apprécier les réussites, ainsi que les difficultés éventuelles des apprenants. Cela va permettre de fournir des repères

⁸ Définition de Ruffin de la REBERDIERE, conseiller pédagogique.

⁹ ODRY D., 2009, *Pour comprendre l'évaluation*, CRDP Académie d'Amiens, Edition Scérén

pédagogiques pour organiser la suite des apprentissages.

L'analyse des résultats obtenus est une aide à la mise en œuvre des réponses pédagogiques, dès lors adaptées aux besoins particuliers de l'ensemble des élèves de la classe. Cette évaluation vise donc plus à juger des acquis que des aptitudes¹⁰.

1.2.2. L'évaluation formative

Afin de contrôler l'avancée dans les apprentissages des élèves au cours de la séquence d'enseignement et aussi d'analyser les erreurs des élèves en fonction des stratégies cognitives, le professeur procède à une évaluation **formative**. Le dialogue est l'élément premier de l'évaluation formative, pour comprendre les stratégies des élèves, dans le but de trouver des pistes pour qu'ils surmontent leurs obstacles.

L'erreur a donc toute sa place ici puisqu'elle est source d'apprentissage. Par conséquent, cette dénomination « évaluation formative » induit que l'on se situe dans le cadre d'une pédagogie constructiviste.

En effet, avec la pédagogie constructiviste, « l'apprenant devient acteur de sa formation dans le sens où il construit, avec le formateur, ses connaissances, par essais et erreurs successifs. Il apprend et découvre progressivement les règles, les concepts, les mécanismes et met en place des stratégies de résolution de problèmes »¹¹.

1.2.3. L'évaluation sommative

L'évaluation **sommative** sert à dresser le bilan des acquis et intervient bien entendu, en fin de séquence. Elle permet de prendre une décision d'orientation ou de sélection en fonction des acquis et de situer les apprenants les uns, par rapport aux autres¹². Mais d'après Louise M. BELAIR¹³, professeur à la Faculté d'éducation de l'université d'Ottawa, qui s'est intéressée à la problématique de la formation à l'évaluation dans une perspective

10 <http://master2cml.u-strasbg.fr/realisations/0304/projet01/html/evaldiag.htm>

11 <http://www.foad-spirit.net/pedagogie/mini1.pdf>

12 <http://master2cml.u-strasbg.fr/realisations/0304/projet01/html/evalsommative.htm>

13 BELAIR LM., 1999, *L'évaluation dans l'école*, Nouvelles pratiques, Paris, ESF éditeur.

constructiviste, l'évaluation sommative ne se justifie qu'au regard des obligations scolaires ; elle ne s'appuie pas sur des situations d'apprentissage.

L'auteur nous dit que souvent, les évaluations formatives sont en réalité des évaluations sommatives, plus ou moins bien adaptées, qui ne permettent pas l'analyse en profondeur des erreurs. De plus, l'évaluation sommative est la seule perçue par l'élève, puisque c'est la seule qui apparaît dans les bulletins trimestriels évoqués précédemment.

En d'autres termes, ces trois étapes évaluatives doivent être un moyen pour l'enseignant d'analyser les représentations des élèves pour ainsi leur apporter les remédiations dont ils ont besoin et l'enseignant doit faire preuve d'une grande ouverture d'esprit.

Un tableau synthétique relatif aux fonctions de chaque évaluation scolaire est même proposé par Dominique ODRY, que voici :

Titre : Les fonctions de l'évaluation¹⁴

	Évaluation pronostique (diagnostique)	Évaluation formative	Évaluation sommative
Moment dans le processus pédagogique	Avant le début de la séquence ou de l'enseignement.	Pendant l'apprentissage proprement dit.	A la fin d'une période de formation ou d'un curriculum.
Objectifs de l'évaluation	Pronostiquer les chances de réussite.	Améliorer les conditions d'apprentissage.	Objectiver les résultats et les effets.
Nature des décisions à prendre	Orientation, conception de l'action, mise en place d'une pédagogie différenciée.	Adaptation des activités d'enseignement ou de formation en fonction des informations recueillies, régulation immédiate ou différée.	Validation, appréciation de l'efficacité de l'action, certification de compétences.
Objets de l'évaluation	Savoirs, compétences. Capacités potentielles. Profil initial.	Processus, interactions élèves et situations d'apprentissage.	Rapport entre produits et résultats. Compétences acquises et performances par rapport aux objectifs.

Il est nécessaire d'insister sur le fait que les acquis des enfants sont fragiles, en ce sens, lors des évaluations sommatives, il se peut que l'élève réussisse l'évaluation concernant une

¹⁴ *Pour comprendre l'évaluation*, CRDP Académie d'Amiens, Edition Scérén, page 106

notion particulière, mais si l'enseignant redonne la même évaluation un mois après par exemple, il est fort probable que l'élève ne sache plus répondre. Ainsi, il faut sans cesse faire des aller-retours dans les apprentissages. Lorsque nous étudions une notion, il est facile d'établir des rappels d'autres notions, pour que l'élève les ait toujours en tête. On peut de plus qualifier de stressante pour l'enfant, la situation de contrôle dans laquelle il se trouve lors de l'évaluation sommative, mais aussi lors de l'attente du résultat du contrôle.

1.3. Les effets de l'évaluation

Il est vrai que l'évaluation peut être stigmatisante pour l'élève et elle peut être la cause du découragement chez certains enfants car ceux qui travaillent dur pour se maintenir au niveau attendu ne sont parfois pas récompensés de leurs efforts. Par conséquent, c'est à l'enseignant de valoriser chaque enfant, quel que soit son niveau, pour qu'il ait une bonne estime de lui et qu'il puisse se construire et évoluer dans de bonnes conditions.

Louise BELAIR met également en avant le paradoxe qu'il y a entre l'enseignement et l'évaluation. En effet, l'enseignement est toujours en évolution, il fait l'objet de retours en arrière, ou d'ajustements ; enseigner est une continuité. Alors que l'évaluation est une action ponctuelle, représentée par des résultats quantitatifs et non pas qualitatifs et ces derniers entraînent des interprétations erronées, tant sur l'évalué que sur l'évaluateur. Bien souvent, elle ne sert qu'à stigmatiser les élèves : « il est bon élève, pas lui ».

Cette vision est encore vraie de nos jours puisque lors de mes quelques immersions en école primaire, il n'a pas été rare que l'enseignant m'accueillant dans sa classe me présente les élèves par leur niveau scolaire.

De plus, Philippe PERRENOUD¹⁵, Docteur en sociologie et anthropologie, dans *L'évaluation des élèves*, paru en 1998, dénonce le fait que l'évaluation n'est qu'un prétexte pour hiérarchiser la population. L'auteur montre que lorsque l'on interroge des adultes sur

15 PERRENOUD P., 1998, *L'évaluation des élèves ; de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*, Paris, Edition Pédagogies En Développement.

ce qu'ils pensent de l'évaluation, certains en ont une vision positive (expérience constructive, valorisante...) ou au contraire une vision négative (stigmatisante, humiliante...). Cela varie en fonction des individus et des parcours scolaires.

Je pense également que cela varie en fonction de la relation que l'élève a avec ses professeurs, qui parfois, ne se rendent pas compte du mal être d'un enfant et qui peuvent accentuer cet état de par leurs remarques.

Aussi, pour PERRENOUD, ce qui peut améliorer l'évaluation, c'est l'évaluation formative. A la suite de celle-ci, le principe de différenciation, évoqué précédemment, peut être mis en place pour qu'il y ait le moins possible d'écart qui se creusent entre les niveaux des élèves et pour ne pas à avoir à stigmatiser ces derniers : « bons élèves » et « élèves en difficulté », voire « en échec scolaire ».

Nous pouvons constater qu'en dix ans, la place de l'évaluation formative a évolué dans la mesure où, dans les compétences professionnelles du professeur des écoles¹⁶, il apparaît clairement qu'il doit évaluer à plusieurs moments de la séquence d'apprentissage, et cela dans le but de s'assurer que les élèves acquièrent de façon concomitante les mêmes connaissances et compétences.

De plus, il ne faut pas négliger le fait que certains parents exercent une pression importante sur leur enfant pour qu'il ait de bons résultats. En effet, il est normal qu'un parent souhaite la réussite de son enfant, mais il ne faut pas que cela tombe dans un extrême où seuls les résultats scolaires dicteraient les relations entre parents et enfants. C'est pourquoi, il me semble que c'est à l'enseignant de rassurer les parents en mentionnant notamment le fait que tous les élèves n'évoluent pas de la même façon, ni en même temps et que l'âge est un critère à ne pas négliger.

¹⁶ Compétence 7 : « évaluer les élèves »,
d'après : <http://www.education.gouv.fr/cid52614/menh1012598a.html>

Quelques mois d'écart, surtout entre des élèves âgés de trois ou quatre ans, apportent des différences notables en terme de développement des capacités intellectuelles.

A l'inverse, certains parents ne peuvent pas suivre la scolarité de leur enfant, à cause de leur travail trop prenant, des difficultés familiales, ou encore parce qu'ils ne s'en sentent pas capables, et ainsi « démissionnent¹⁷ », comme l'indique François DUBET et préfèrent laisser l'institution scolaire prendre en charge leur enfant.

Je ne m'attarderai pas sur ce point, mais je voulais insister sur le fait qu'il faut chercher à comprendre l'élève, l'échec scolaire ne s'explique pas par la mauvaise volonté. Si un élève n'a pas de bons résultats scolaires, cela peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- il ne sait pas ce qu'on attend exactement de lui,
- il éprouve un mal être,
- il panique lors des contrôles,
- il présente un problème de motivation,
- il présente un handicap cognitif (dyslexie par exemple)...

Au travers de cette première partie, nous avons vu qu'il existe différentes formes d'évaluation, qui ont chacune une fonction bien définie au sein de la séquence d'enseignement. L'évaluation peut en outre avoir plusieurs effets sur les élèves, notamment négatifs pour certains, et c'est pourquoi l'enseignant doit expliquer à ces derniers que l'évaluation est un moyen de pouvoir se rendre compte de ses acquis et de ce qui reste à consolider au niveau des apprentissages, et ce dans toutes les disciplines. Alors comment les arts visuels sont-ils évalués ?

17 DUBET F., 1997, *Ecole, famille : le malentendu*, Paris, Textuel.

2. Les arts visuels à l'école, au cycle 3

2.1. Analyse des programmes de 2008 en arts visuels

Avant d'étudier en détail les programmes officiels d'arts visuels au cycle 3, voyons les compétences que les élèves doivent avoir acquises au cycle 2 :

- « - s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage),
- distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture),
- reconnaître des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées,
- fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur) »¹⁸.

L'ensemble de ces acquisitions s'inscrit dans la compétence 5 du Socle Commun de connaissances et de compétences, qui s'intitule : « la culture humaniste ».

A ce stade les élèves sont familiarisés avec les arts visuels, dans la mesure où ils auront déjà étudié des œuvres visuelles et qu'ils auront une pratique plastique au moyen de la peinture et de la sculpture (modelage et assemblage).

Voyons maintenant ce que les programmes de 2008 formulent en terme d'attentes pour les élèves du cycle 3.

Au cycle 3 : « conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'œuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs

¹⁸ http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CP_CE1.htm

et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'œuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés. Pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts¹⁹ ».

A la fin du cycle 3, l'élève aura étudié des œuvres proposées dans la liste de référence²⁰ (cf Annexe 1), appartenant aux six grands domaines artistiques, que sont les arts de l'espace, les arts du langage, les arts du quotidien, les arts du son, les arts du spectacle vivant ainsi que les arts du visuel. De plus, ces œuvres devront se référer aux périodes historiques que sont la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen-Age, les Temps Modernes, le XIX^{ème} et le XX^{ème}. Ce faisant, l'élève aura acquis, en liaison avec le Socle Commun, des connaissances, des capacités et des attitudes²¹ développées ci-après. L'art permet en effet aux élèves de se découvrir, de réaliser quelles sont leurs préférences en terme plastique. L'art développe leur esprit critique.

Apportons un éclairage sur les connaissances, les capacités et les attitudes évoquées précédemment, que l'élève acquerra au cours du cycle 3, que ce soit lors de sa pratique artistique ou en histoire des arts. En voici le détail :

Les connaissances sont :

- En pratiques artistiques :

- différencier les fonctions du dessin : stéréotype, schéma, croquis, symbole, plan, dessin d'expression,
- repérer et nommer les éléments de formulation plastique, les outils, les supports, les mediums.

- En histoire des arts :

- situer une œuvre dans le temps,

19 *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?* Les programmes officiels, Edition Scérén, p 82.

20 <http://crpeaixmars.free.fr/programmes/programme%20pdf/doc%20application/listeartsvisuels.pdf>

21 *Histoire d'arts en pratiques, 6 à 12 ans*, Accès Editions, 2010, p 4.

- situer une œuvre dans l'espace,
- situer une œuvre selon sa forme d'expression.

Les capacités sont :

- En pratiques artistiques :

- forme : être capable de représenter le réel autrement que par le stéréotype,
- couleur : être capable de créer intentionnellement des couleurs en faisant varier la coloration, la valeur, l'intensité,
- matière : être capable de produire des effets de matière.

- En histoire des arts :

- être capable d'établir des liens entre des œuvres de forme d'expression différentes en fonction de :
 - repères historiques,
 - repères géographiques,
 - thématique commune,
 - notion commune.

Les attitudes sont :

- être curieux des œuvres (monuments, musées, ateliers, spectacles) de son environnement et d'ailleurs,
- exprimer ses sensations, émotions, préférences, goûts...²²

Notons que le palier 2 du Socle Commun, en ce qui concerne la compétence 5 qui entre dans le cadre de « la culture humaniste », nous donne toutes les compétences que l'élève doit acquérir et sont les suivantes :

- 1- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays,
- 2- lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie,

22 http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/arts-culture/IMG/pdf/valuation_arts_visuels_cycles_2_et_3.pdf

iconographie,

- 3- distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture),
- 4- reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique,
- 5- exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances,
- 6- pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques,
- 7- inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements à visée artistique ou expressive²³.

Nous remarquons que les programmes officiels attendent plus des élèves du cycle 3, ce qui est normal. L'objectif principal de l'école est de faire acquérir des connaissances et des compétences aux enfants tout au long de leur vie d'élève, dans le but qu'ils s'émanent et qu'ils évoluent dans leurs connaissances sur le monde.

Cela est constaté par le fait que nous retrouvons des items de compétences semblables au cycle 2, mais à chaque fois un élément nouveau apparaît dans la compétence. Par exemple, au cycle 2 l'élève doit être capable de reconnaître une œuvre visuelle préalablement étudiée et au cycle 3 il doit en plus de cela, savoir identifier le domaine artistique auquel l'œuvre appartient, mais aussi savoir la détailler en utilisant le vocabulaire spécifique à l'art visuel.

Après avoir étudié les attentes du Ministère de l'Éducation Nationale en arts visuels au cycle 3, voyons ce qu'apportent les arts visuels à l'élève.

23 http://www2.ac-lyon.fr/enseignement/arts-culture/IMG/pdf/valuation_arts_visuels_cycles_2_et_3.pdf

2.2. Les enjeux des arts visuels à l'école

2.2.1. Les apports des arts visuels

À l'école élémentaire, les arts visuels permettent aux élèves de développer leurs habiletés sensibles et plastiques, de développer également leur imagination et de se construire une première culture artistique²⁴. C'est pourquoi l'enseignant doit proposer des activités diversifiées afin d'amener l'élève à éduquer sa façon de regarder.

Aussi, en arts visuels, il y a une grande place laissée à l'expression artistique et donc à la pratique. L'élève va apprendre les procédés d'artistes, c'est-à-dire, la manière dont ils utilisent la technique ; le langage plastique va passer par une matérialisation : « cette peinture, cette sculpture... me raconte des choses ». Ce langage artistique permet de traduire les choses que l'on ne peut pas exprimer dans un autre langage. Par conséquent, on est dans une construction de la personne. Bien entendu le travail de l'enseignant consiste à enrichir ce langage pour ne pas laisser l'élève où il en est.

De plus, les arts visuels permettent de lier plusieurs disciplines entre elles ; alors, lorsque nous entendons des professeurs reconnaître que lorsqu'ils n'ont pas terminé le français ou les mathématiques, ils achèvent leurs séances sur l'horaire destiné aux arts visuels, cette subtilisation est tout à fait erronée. En effet, par exemple, si l'enseignant travaille avec les élèves sur les formes géométriques en mathématiques, ce dernier peut très bien étudier un peintre comme Paul KLEE, peintre suisse abstrait, pour approfondir la notion et ainsi mettre en lien cette discipline avec les arts visuels.

En écrivant ce mémoire, je souhaite soutenir l'idée que les arts visuels sont indispensables à la construction des enfants et permettent de leur proposer des activités attrayantes et originales. Comme le précise une enseignante interrogée lors des entretiens, « l'enseignement des arts visuels permet à l'élève de réinvestir toutes ses connaissances : orales, écrites, historiques, mathématiques (art abstrait), sciences (couleurs des matières),

²⁴ Revue : *L'école aujourd'hui*, *Les arts visuels*, Juin 2010, aux Editions Nathan

géographiques (situer une œuvre) ». De plus, cette discipline permet d'élargir le champ culturel de l'élève. Elle nourrit son esprit pour ainsi développer son esprit critique.

Cela va dans le sens de Daniel LAGOUTTE²⁵ qui a été chargé d'une mission d'inspection générale pour l'enseignement des arts plastiques à l'école primaire et qui veut montrer l'importance des arts visuels à l'école. Il dit que l'enfant a un potentiel (au travers de ses intérêts, son dessin et de son imaginaire) et l'école doit développer une aptitude à la création. De plus, l'enfant a une volonté de rendre sensible son désir, son existence et son individualité et par conséquent, le rôle de l'école est donc de respecter les conditions de la création mais aussi d'accompagner le processus de figuration de l'élève. L'école doit également alterner des temps d'enseignement pour faire progresser l'élève et lui prodiguer une culture artistique, avec des temps d'éducation qui amène à se « se conduire comme un artiste ».

Aussi, d'après les entretiens réalisés auprès des professeurs des écoles, les élèves aiment les arts visuels, c'est un moment de plaisir, de détente. D'ailleurs, le jour où je suis arrivée dans la classe de CE2 dans laquelle j'ai effectué la séquence d'art, une élève a dit : « Florine est là, on va faire de l'art visuel ! On ne va pas travailler toute la journée ! ». C'est ainsi que les professeurs des écoles observent que le fait d'être évalué ou non n'influence pas le rapport des élèves à cette discipline, de manière perceptible.

2.2.2. L'organisation d'une séquence d'arts visuels

Une séquence d'arts visuels peut être déclinée de plusieurs manières différentes, mais avant toute chose l'enseignant détermine la notion qu'il souhaite faire découvrir aux élèves. Une notion c'est un concept, une idée propre à un artiste ou à une méthode artistique.

Voici un exemple de séquence que l'on peut proposer aux élèves.

25 LAGOUTTE D., 2002, *Pédagogie pratique à l'école. Enseigner les arts plastiques*, Paris, Hachette Education

Pour commencer, il est nécessaire que l'enseignant sollicite les élèves en leur posant un problème. Cela peut être une demande de réalisation d'une production plastique (dessin, sculpture, peinture...) ou on peut présenter une image, une œuvre ou encore, l'enseignant peut poser une question ouverte aux élèves. Ensuite, on passe aux réalisations qui peuvent être les réponses aux questions évoquées précédemment ou une production. Cette phase a pour objectif d'évaluer ce que les enfants ont compris, mais aussi ce qu'ils savent déjà.

Par conséquent, ces deux premiers moments de la séquence constituent l'évaluation diagnostique. En ce sens, l'enseignant pourra alors orienter les apprentissages lors des séances suivantes, des éléments sous-jacents à la notion fixée, non encore connus des élèves.

Après cela, on va zoomer sur les démarches et procédés des artistes. Ainsi, l'enseignant va présenter des œuvres et donner du sens à l'action dans le but d'enrichir les connaissances (toutefois la présentation peut tout à fait n'intervenir qu'à la fin de la séquence ; le cheminement proposé à l'élève sera de fait différent). Seulement, à certains moments de la séquence, les élèves peuvent rencontrer des conflits socio-cognitifs ; par exemple, se rendre compte que leurs idées sur la question ne sont pas correctes ou incomplètes.

Ensuite, une phase de documentation est nécessaire pour approfondir la notion étudiée, la technique, ou les autres œuvres de l'artiste en question. Aussi, cette étape permet de faire un parallèle avec d'autres arts, avec l'Histoire de l'Art ou avec les différents procédés des artistes.

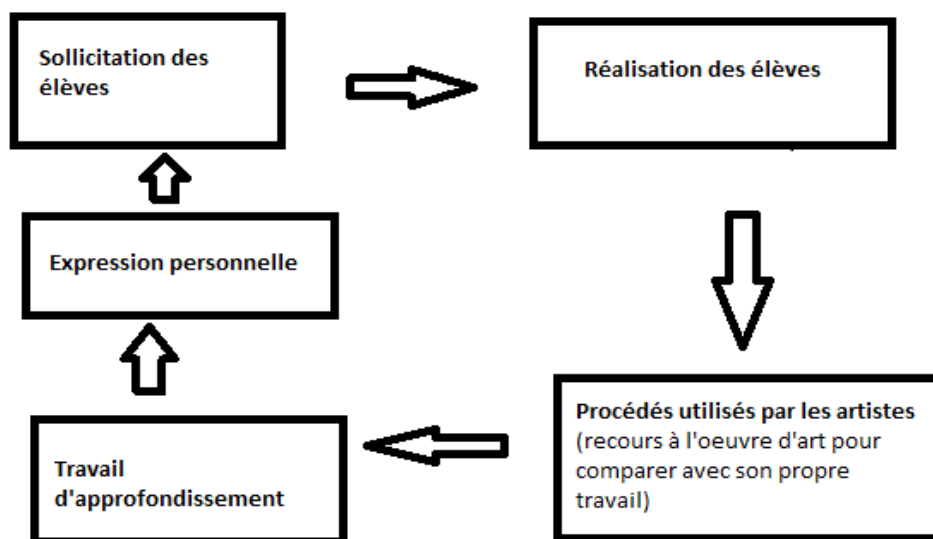
Après cette étape de documentation, un travail de réinvestissement de toutes les données recueillies s'impose. En effet, ici il s'agit d'améliorer, pour chaque élève, sa production en mettant en œuvre ce qui a été appris lors de la recherche. En manipulant et non pas en exécutant, l'élève comprend des choses, des déclics peuvent survenir et lui provoquer du plaisir. Dans ce cas, l'enseignant évalue ce que l'élève a réellement retenu de la séquence

(évaluation sommative). Aussi, lors de la manipulation, il serait intéressant de recueillir les impressions personnelles des enfants et d'en discuter avec eux.

Dans les faits, pouvoir « améliorer sa production » se pratique très peu, par manque de temps alors que c'est une des phases les plus importantes de la séquence, puisque c'est à cet instant que l'enfant est en plein apprentissage et appropriation.

Plus tard, quelques semaines après la séquence, il serait intéressant de montrer les œuvres étudiées et d'évaluer ce dont les élèves se souviennent, pour ainsi faire des rappels pour qu'ils gardent en mémoire certaines références. C'est le propre de la culture générale qui est « l'ensemble des connaissances qui ont de l'importance dans une société et qui concernent différents domaines intellectuels »²⁶.

Danièle LAGOUTTE nous propose de résumer ce qui a été dit à l'aide du schéma²⁷ suivant :



²⁶ www.linternaute.com

²⁷ LAGOUTTE D., 2002, *Enseigner les arts visuels*, Paris, Hachette Education, coll « Pédagogie pratique à l'école ».

Cette méthode d'organisation de la séquence renvoie au constructivisme évoqué précédemment dans ce travail.

Certes, cette démarche n'est pas la plus courante, mais je pense que c'est la plus efficace puisque c'est l'enfant qui construit lui-même son savoir et parce que c'est en faisant qu'on apprend, qu'on comprend et qu'on retient. Ici, l'élève n'est plus passif, comme c'est souvent le cas encore aujourd'hui et le maître n'est plus le seul détenteur du savoir : c'est un partage.

Ce propos est étayé par une mise en action, en l'occurrence la fréquentation de musées. Réduire la distance entre l'élève et une œuvre d'art est bénéfique. L'émotion que provoque une œuvre s'imprime au plus profond de l'individu. L'élève se rend compte du cheminement de l'artiste et des effets que produisent les œuvres, tel que : « on dirait que le regard du portrait me suit ».

Il est important de souligner le fait qu'un élève en difficulté peut être très bon en arts, c'est pourquoi, c'est à l'enseignant de s'organiser pour que cette discipline ne soit pas supprimée de l'emploi du temps, pour laisser la chance à tous les enfants de s'exprimer et de montrer l'ensemble de leurs connaissances et capacités. L'enfant se sentira valorisé et cela ne peut avoir qu'un impact positif sur lui.

2.3. L'évaluation des arts visuels au cycle 3

Entrons maintenant au cœur de ce qui nous intéresse, à savoir, l'évaluation des arts visuels au cycle 3 et cela, à partir du Socle Commun de connaissances et de compétences des programmes officiels de 2008 :

- ✓ Cerner progressivement la notion d'œuvre d'art et distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés,
- ✓ utiliser des techniques simples, dessin, peinture,
- ✓ inventer et réaliser des œuvres plastiques,
- ✓ reconnaître et décrire des œuvres préalablement étudiées,
- ✓ pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques,
- ✓ exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances.

Nous remarquons que les attentes du Ministère de l'Éducation Nationale sont claires. Aussi, certaines compétences relèvent de la pratique plastique et d'autres de l'histoire des arts, mais en tout état de cause, les entretiens menés auprès des professeurs des écoles, mettent en lumière que l'évaluation des arts visuels ne va pas de soi pour tous.

En effet, quatre enseignants interrogés sur cinq n'évaluent pas les arts visuels. Ils justifient cela en indiquant que pour eux, évaluer les arts visuels signifie évaluer le produit final, en d'autres termes, évaluer la « beauté », l'esthétique de la production. Cela est très subjectif... Un enfant qui ne saurait pas dessiner par exemple, n'aurait pas une bonne note. Aussi, pour ne pas pénaliser les élèves, les enseignants préfèrent ne pas noter. Or, les objectifs de pratique plastique du Socle Commun, ne sont pas axés sur l'évaluation de la production finale.

De plus, les objectifs relevant de l'histoire des arts peuvent tout à fait faire l'objet d'une évaluation sommative et c'est ce que fait l'enseignante interrogée qui évalue. Elle interroge par écrit les élèves sur ce qu'il leur reste en mémoire après l'étude d'une culture artistique qui a été développée et approfondie. Elle n'évalue pas un « savoir-faire mais

plutôt une verbalisation de la démarche artistique, une technique, un vocabulaire spécifique, le nom d'un mouvement, d'un peintre » (cf Annexe 2) Elle consacre ainsi la discipline.

Un autre aspect a été abordé par deux enseignantes interrogées, celui de « la liberté d'expression », mais d'un point de vue différent. La première a présenté le fait que lorsque « nous ne donnons pas de consignes précises, les enfants ne savent pas quoi faire. Ainsi, avoir des exigences permet aux élèves de se lancer dans l'activité et c'est par conséquent à ce moment là qu'ils vont apprendre des techniques des artistes par exemple ».

La seconde enseignante n'évalue pas, justement « à cause de la liberté d'expression ». Mais elle m'a dit qu'elle avait discuté avec un inspecteur au sujet de l'évaluation des arts visuels et celui-ci lui a indiqué « qu'en arts visuels il y a des connaissances et des compétences à acquérir et qu'il est important d'évaluer pour savoir où en sont les élèves », et « qu'en revanche, si elle désirait que les élèves s'expriment librement, il fallait laisser des temps de dessin libre qui ne serait pas évalué ».

Mais qu'apportent les rares auteurs qui se sont intéressés à l'évaluation des arts visuels ?

Tout d'abord, André-Bernard GAILLOT, agrégé d'arts plastiques et docteur en sciences de l'éducation, a beaucoup travaillé sur l'évaluation des arts plastiques au collège. Dans « *Enseigner les arts plastiques par l'évaluation*²⁸ », GAILLOT dit qu'évaluer n'est pas forcément noter : il présente l'évaluation comme une fonction « conceptualisante ». En ce sens, avant de noter, l'enseignant d'arts plastiques doit prendre en compte plusieurs facteurs :

- le niveau antérieur des élèves,
- les effets de « contraste par contiguïté » (lorsque l'enseignant examine successivement les productions),

28 GAILLOT A-B., 1991, *Enseigner les arts plastiques par l'évaluation*, Cahiers pédagogiques, N°294.

- les considérations hédoniques, c'est-à-dire, qui se rapporte à la recherche du plaisir²⁹, telles que : le coloris, la complexité, le degré de réalisme, l'idéologie plastique référentielle.

Pour l'auteur il faut proscrire la notation solitaire et chercher des indicateurs de réussite dans un champ élargi et pas exclusivement au travers du produit plastique. Notons que les programmes de l'enseignement des arts plastiques au collège, actuels, vont dans le sens de ce dernier point, puisque l'on note de moins en moins la production finale. Cet aspect sera traité de manière plus approfondie dans la partie 2.4, car dans les programmes du collège, l'évaluation des arts plastiques est bien plus développée que dans les programmes de l'école primaire.

GAILLOT est également l'auteur de *Arts plastiques, éléments d'une didactique-critique*, ouvrage qui s'intéresse à l'enseignement des arts plastiques et plus précisément à la manière d'enseigner cette discipline. Il pose la question : est-ce qu'une didactique des arts plastiques est possible ?

La didactique correspond aux méthodes d'enseignement. L'auteur va par conséquent proposer une didactique-critique des arts plastiques qui va essayer de concilier le fait que l'art est considéré comme abstrait et non rationnel et mettre en pratique la didactique qui a une vocation scientifique. Ainsi la didactique de cette discipline ne peut se faire qu'en s'opposant à la didactique des autres disciplines.

Dans le chapitre « Évaluation et enseignement », GAILLOT préconise différents moyens pour évaluer. Tout d'abord, il propose l'auto-évaluation du travail, à partir d'une liste de questions qui permet à l'élève d'avoir un retour sur sa production. Les questions qu'il propose peuvent être : ai-je compris le sujet et identifié les notions à travailler ? La réponse finale est-elle pertinente et riche ? Comment je situe mon travail par rapport à mes travaux antérieurs et aux réponses de la classe ?

²⁹ <http://www.cnrtl.fr/definition/hédonique>

En ce qui concerne l'auto-évaluation, ouvrons une petite parenthèse pour évoquer la réflexion de Jean CARDINET, auteur déjà évoqué. Ses recherches sur l'évaluation et plus précisément sur l'auto-évaluation montrent que l'auto-évaluation est le meilleur moyen pour l'élève de se rendre compte de sa « distance avec l'objectif » et c'est à la fois un objectif de formation et une modalité d'application de l'évaluation formative. En d'autres termes « il ne s'agit pas, pour l'élève, de se noter, mais d'analyser ses propres représentations, d'apprécier l'écart qui les sépare du modèle à atteindre, puis de les modifier dans la direction voulue³⁰ ». L'auteur met en évidence qu'en raison des contraintes scolaires, l'enseignant ne peut pas suivre tous les élèves ; alors l'auto-évaluation est un bon moyen pour gérer l'évaluation, en la déléguant aux élèves, mais ces derniers doivent avoir été formés par le maître, au préalable.

Pour revenir à GAILLOT, l'auteur propose un autre moyen : l'évaluation collective. Celle-ci est très intéressante, puisque c'est un moyen de mettre en commun et de faire le bilan des expériences. Elle permet aux élèves d'exercer leur esprit critique et de comprendre l'intérêt des arts plastiques. Pour cela, on confie aux élèves les repères de critères de réussite et la discussion peut avoir lieu. Bien entendu, le professeur reste le seul décideur de la note finale et je rappelle toutefois que ces notions s'appliquent aux collégiens.

Pour conclure ce résumé du chapitre « Évaluation et enseignement », l'évaluation des arts plastiques est primordiale, puisque l'élève doit prendre conscience de ses acquis. Mais attention, l'auteur insiste sur le fait qu'il faut procéder à l'évaluation positive, c'est-à-dire, relever tout ce que l'enfant sait faire et non pas ce qu'il ne sait pas faire. On souligne les réussites de l'élève et non pas ses échecs.

Il est important de préciser à ce stade de ce travail que les moyens de l'évaluation sont distincts des finalités de l'évaluation. Celles-ci constituent l'assimilation d'une notion propre aux arts plastiques et un développement de compétences qui sont : techniques,

30 <http://pmev.lagoon.nc/cardeval.htm>

(maîtrise de l'outil), plastiques (éducation du regard) et artistiques (compréhension de ce qu'est l'art).

En d'autres termes, évaluer c'est communiquer et aussi accompagner et aider le cheminement de l'autre. Évaluer les arts plastiques c'est faire un zoom sur les capacités globales (expression orale, écrite, plastique, mémoire visuelle et intégration des acquis des matières liées à la culture humaniste).

2.4. L'évaluation des arts plastiques au collège

Profitons de l'occasion pour établir un parallèle avec les programmes d'arts plastiques au collège et non visuels comme au primaire. Selon le Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008, les programmes de l'enseignement des arts plastiques au collège stipulent que « l'évaluation est une donnée essentielle du projet éducatif. Elle permet à l'élève de se situer, de progresser, de se fixer des perspectives. Elle permet à l'enseignant d'ajuster ses objectifs. Celui-ci est conduit à établir un bilan de connaissances et de compétences pour chacun de ses élèves plusieurs fois dans l'année »³¹.

On constate que l'évaluation fait partie de l'enseignement et qu'elle est indispensable au collège. Les programmes des arts plastiques montrent l'importance de différencier l'appréciation de la production finale et l'évaluation d'un apprentissage spécifique, regroupant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Ainsi, à la fin de la troisième, les élèves acquièrent une expérience artistique suffisante à travers :

- des savoirs spécifiques aux arts plastiques,
- une pratique plastique diversifiée,
- des expérimentations, c'est-à-dire, la rencontre avec des œuvres,

³¹ Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008, les programmes de l'enseignement des arts plastiques, page 6.

- des compétences comportementales.

Ils ont acquis une culture artistique prenant appui pour partie sur l'histoire des arts, qui leur permet de :

- expérimenter de façon sensible l'espace des œuvres, l'espace de l'architecture,
- connaître des termes spécifiques,
- connaître des œuvres,
- appréhender les créations artistiques et leur environnement.

Ils ont un comportement autonome et responsable qui les rend capable de :

- concevoir et conduire un projet, l'évaluer,
- faire preuve de curiosité et d'esprit critique envers l'art sous toutes ses formes,
- travailler en équipe, animer un groupe,
- analyser, argumenter, critiquer, participer à la verbalisation, écouter et accepter les avis divers et contradictoires, en rendre compte.

Les exigences requises pour le collège viennent donc renforcer et c'est normal, celles requises au primaire et par conséquent, commencer une évaluation dès l'école élémentaire, permet de sensibiliser les élèves à cette méthodologie..

Cette deuxième partie de mémoire, nous permet de nous rendre compte, à travers les programmes de l'école primaire et ceux du collège, des enjeux des arts visuels qui apporteront un développement des habiletés sensibles, plastiques, de l'imagination et une construction de culture artistique. On a vu également un processus de séquence d'arts visuels avec Daniel LAGOUTTE, ainsi que les moyens et finalités de l'évaluation.

3. Les séances pratiquées

Afin de mettre en application tous les aspects théoriques appris lors de mes recherches, j'ai réalisé une séquence d'arts visuels. Mais tout d'abord, je vais présenter brièvement l'école dans laquelle j'ai effectué cette séquence en 2012.

L'école privée Saint Nicolas à Armentières est située dans un quartier résidentiel où vit la plupart des élèves de l'école. Elle accueille uniquement les élèves du cycle 3 et se compose de six classes ; deux classes de CE2, deux classes de CM1 et deux classes de CM2.

Je tiens à préciser que j'y ai réalisé les deux stages de deux semaines, lors de la deuxième année de Master « Sciences et Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation », option « Professorat des écoles ».

Lors du premier stage, qui s'est déroulé du 23/01 au 3/02/2012, la directrice m'a affectée dans une classe de CE2 en raison du fait que l'enseignante travaille beaucoup à partir des arts visuels. La directrice connaissait mon sujet de mémoire puisqu'elle fait partie des professeurs des écoles que j'ai interrogés lors de mes entretiens et c'est pourquoi elle a demandé à l'enseignante de CE2 de m'accueillir dans sa classe et cette dernière a accepté.

3.1. Description de la séquence (cf Annexe 3)

Les enseignants de l'école ont établi un projet pour l'année 2011-2012 dont le thème est : le cirque. Par conséquent, l'enseignante de la classe de CE2 étudie tous les artistes qui ont travaillé sur le thème du cirque : Alexander CALDER, Bernard BUFFET, Georges SEURAT... Il est à noter qu'il faut d'abord associer des notions à étudier au thème puisque le thème en lui-même n'est aucunement un objectif.

Aussi, dans le respect de ce projet, j'ai proposé à l'enseignante de réaliser une séquence de quatre séances afin d'étudier Henri MATISSE avec les élèves:sa peinture (technique de la

« gouache découpée » de Matisse) et sa sculpture (modelage d'argile).

J'ai élaboré la trame de travail suivante :

- ✓ première séance : séance de découverte de la technique utilisée par Henri Matisse, à savoir la « gouache découpée »,
- ✓ deuxième séance : recherche approfondie sur la vie de Matisse,
- ✓ troisième séance : modelage d'argile,
- ✓ quatrième séance : peinture de la sculpture et auto-évaluation.

Présentons-les en détail.

3.1.1. Première séance

Cette première séance présente des objectifs bien définis qui sont les suivants :

- **Objectifs opérationnels de la séance :**
 - développer la mémoire visuelle,
 - savoir recouvrir une surface de peinture régulièrement.
- **Objectifs langagiers :** décrire une œuvre d'art en utilisant le bon vocabulaire (les couleurs, la lumière, les formes...).

Ces objectifs répondent à la compétence : « pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de différents matériaux, supports et techniques », des programmes de 2008.

Lors de cette séance, je demande aux élèves de peindre trois feuilles avec chacune une couleur qu'ils aiment, une couleur qu'ils détestent et une couleur neutre, au regard de critères sentimentaux donc. Ensuite, nous avons observé et analysé le tableau de Marc CHAGALL qui s'intitule *Le cirque*, afin que les élèves le reproduisent de mémoire à l'aide de la technique de MATISSE de la « gouache découpée ».

Avant cela, j'ai demandé aux élèves s'ils connaissaient ce tableau et s'ils savaient qui l'avait

peint. Ils ne savaient pas, alors je leur ai indiqué qu'il s'agissait d'une œuvre de CHAGALL, peintre Russe venu s'installer en France au XXème siècle.

Nous avons ensuite étudié les couleurs du tableau, qui ont la particularité d'être vives (jaune, rouge, bleu...). J'ai d'ailleurs choisi ce tableau en fonction de ce critère, car d'après l'ouvrage de Françoise BARBE-GALL, *Comment parler d'art aux enfants ?*, aux Éditions Le baron perché, 2009, les enfants âgés de 8 à 10 ans « aiment les œuvres très colorées, les images qui donnent l'occasion de raconter des histoires, les figures étranges ou monstrueuses ».

Après les couleurs, nous avons observé les personnages : la place qu'ils occupent dans le tableau ainsi que leur spécialité au cirque (équilibriste, clown, trapéziste...). Nous avons également abordé la simplicité des formes : comment CHAGALL peint un cheval, le public...

Lorsque nous analysions le tableau je les ai prévenu qu'il fallait être attentif, dans la mesure où ils devaient, par la suite, le reproduire de mémoire. Au moment de cette annonce, j'ai vu leurs yeux s'écarquiller traduisant l'impossibilité de la tâche. En effet, il est primordial d'annoncer explicitement ce qu'on attend des enfants.

Après cette phase d'analyse qui a duré environ 15 minutes, j'ai demandé aux élèves de choisir une des trois feuilles peintes, en guise de fond pour la reproduction du tableau de CHAGALL ; pour ce faire ils devaient découper les éléments du tableau dans les deux autres feuilles peintes précédemment, sans dessiner au préalable. De plus, je leur ai indiqué qu'ils pouvaient échanger leurs couleurs, afin de respecter au mieux les couleurs du tableau. Cette séance a duré en tout trois heures.

3.1.2. Deuxième séance : une semaine plus tard

La séance suivante qui a consisté en une recherche informatique concernant Henri MATISSE, a eu plusieurs objectifs bien spécifiques :

- **Objectif opérationnel de la séance** : repérer des informations utiles dans un texte et savoir présenter ces informations devant la classe.
- **Objectifs langagiers** : savoir s'exprimer pour se faire comprendre des autres.

Ces objectifs répondent à la compétence suivante des programmes de 2008 : « utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter ». Pour cela, j'ai sélectionné deux sites :

1) la vie de Matisse : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-stmax/elementaire-jferry-stmax/spip.php?article20>,

2) les œuvres de Matisse : www.centrepompidou.fr/education/ressources/ens-matisse/ens-matisse.htm#biblio.

J'ai donné pour consigne aux élèves de relever les informations les plus intéressantes afin de réaliser dans un second temps, par groupe de quatre ou cinq, un exposé.

Au début de la séance, ils ont repéré et noté seuls, sur une feuille, les informations présentes sur le premier site, pendant une dizaine de minutes. Ils ne savaient pas qu'ils devraient effectuer un exposé par la suite, pour qu'ils ne s'influencent pas quant aux choix des informations et que l'échange soit plus riche. Après cela, je les ai invités à se mettre en groupe en m'assurant qu'au moins un enfant dans chacun des groupes était capable de se servir d'un traitement de texte informatique, pour qu'ils aient le temps de mener à terme la recherche.

Je leur ai demandé de discuter des informations relevées et de les saisir sur un fichier créé dans le logiciel Microsoft office Word 2003. Pendant que deux élèves se chargeaient du texte, les deux ou trois autres cherchaient, sur le deuxième site, les œuvres de MATISSE, afin de découvrir les œuvres de l'artiste et d'illustrer leur page.

Cette étape s'est déroulée en salle informatique, où ils ont pu imprimer directement leur

exposé.

De retour en classe, tous les groupes ont présenté leur travail. Ce qui était intéressant c'est que chaque groupe donnait une information supplémentaire par rapport au groupe précédent ; ainsi on découvrait une nouvelle information à chaque fois. La séance a duré 1h30.

3.1.3. Troisième séance : le lendemain

Celle-ci a consisté en la création d'un clown en argile blanche pour étudier l'aspect sculpteur de MATISSE. Voici les objectifs spécifiques de la séance :

- **Objectifs opérationnels de la séance :**
 - savoir sculpter en 3D,
 - aborder l'argile et le modelage,
 - comprendre et appliquer le principe de simplification des formes.
- **Objectifs langagiers :** savoir décrire son ressenti à l'écrit.

Cette séance a pour compétence des IO de 2008 : « pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de différents matériaux, supports et techniques ».

Tout d'abord, j'ai demandé aux élèves ce dont ils se souvenaient de la vie de MATISSE. J'ai constaté que beaucoup se rappelaient des informations données lors des exposés. Ces rappels ont pour objectif d'évaluer les élèves sur leur capacité à retenir des informations.

Ensuite, je leur ai distribué la trace écrite (cf Annexe 4), qu'on a lue ensemble, où figurent des œuvres célèbres de MATISSE (tableaux et sculptures), ainsi que des œuvres ayant pour thème : le cirque. Parmi les œuvres célèbres, j'ai choisi la sculpture intitulée *Nu de Dos II* de MATISSE, pour mettre en avant le fait qu'il est aussi sculpteur et que pour réaliser cette œuvre, il a utilisé des formes simplifiées.

J'ai insisté sur ce point avec les élèves, puisqu'après la lecture de la trace écrite, nous nous sommes rendus en salle d'arts visuels, pour qu'ils réalisent un clown en argile blanche. Ainsi, nous changions de domaine artistique pour faire de la sculpture.

La consigne était de : « réaliser un clown en argile, en 3D, en sculptant directement le bloc d'argile avec les doigts, sans morceler le bloc, autrement dit, en modelant la tête, les bras, les jambes tout en conservant l'intégralité du bloc. Consigne supplémentaire : le clown doit tenir droit, soit sur les pieds, soit sur une main ou sur la tête ».

Je leur ai laissé 40 minutes pour réaliser le clown, afin qu'ils aient le temps de manipuler, de ressentir, d'imaginer, de créer, mais aussi qu'ils aient le temps de terminer.

Après le rangement du matériel, j'ai demandé aux enfants d'écrire leur ressenti concernant la manipulation de l'argile, en quelques phrases. La séance a duré 1h30.

3.1.4. Quatrième séance : trois jours plus tard

Cette séance a consisté en la peinture des clowns et en l'auto-évaluation, de manière à répondre à plusieurs objectifs :

- **Objectifs opérationnels de la séance :** avoir un regard objectif sur sa production et s'exprimer à ce sujet.
- **Objectifs langagiers :** savoir donner son point de vue.

Pour commencer, un rappel a été effectué sur l'ensemble des séances précédentes. Ensuite, dans un laps de temps de 30 minutes, chaque enfant a peint son clown à l'aide de couleurs vives, pour faire un lien avec le tableau de CHAGALL de la première séance.

Après le rangement du matériel et le nettoyage des pinceaux, j'ai demandé aux élèves de remplir une grille auto-évaluative composée de plusieurs critères, en tant qu'évaluation formative. Ils devaient répondre objectivement par oui ou non et lorsqu'il y a « pourquoi ? », une justification devait être apportée.

Auto-évaluation :	Élève	Florine
Les consignes :		
. Est-ce un clown ?	.	.
. Tient-il debout ?	.	.
. Est-ce que j'ai modelé sans faire des morceaux ?	.	.
. Est-ce que j'ai peint mon clown avec des couleurs vives ?	.	.
Est-ce que j'ai travaillé dans le calme ?	.	.
. Est-ce que j'ai commencé tout suite mon modelage ?	.	.
. Pourquoi ? :	.	.
. Est-ce que je m'attendais à ce résultat avant de commencer ?	.	.
. Pourquoi ? :	.	.
Ai-je décrit mon ressenti ?	.	.

Cette auto-évaluation formative a pour objectif d'amener un questionnement individuel par rapport à la production plastique de l'élève (le clown), d'après les critères listés dans la première colonne du tableau.

Ensuite, j'ai demandé à quatre élèves d'exprimer à voix haute leur auto-évaluation tout en montrant le clown produit, pendant que les autres, attentifs, devaient indiquer s'ils étaient d'accord ou non, en argumentant. J'ai ainsi appliqué la méthode de GAILLOT, préconisée pour le collègue.

Ainsi en est-il de l'évaluation formative de la production des élèves. Une évaluation sommative viendra en proposition quand je présenterai ce que j'évaluerai. Mais auparavant, analysons le déroulement des séances.

3.2. Analyse critique

3.2.1. Première séance

Concernant la première séance, je peux relater que des aléas sont intervenus. En effet, il y a eu d'abord la peinture des trois feuilles, mais peinture peut rimer avec catastrophe. Je m'explique : trois élèves ont renversé un pot de peinture par terre et il a fallu frotter le sol et les cartables éclaboussés. Ensuite, je leur ai demandé, lorsqu'ils peignaient les feuilles, de veiller au surplus de peinture pour éviter des amas et pour que le séchage soit plus rapide. Mais certains ont réalisé des mélanges de couleurs, ce qui est très bien, mais ils les ont effectués directement sur la feuille de papier, ce qui a entraîné quand même un aspect croûteux.

Au moment de la reproduction de mémoire du tableau de CHAGALL en découpant directement les formes dans les feuilles peintes, je me suis rendu compte que quelques élèves n'avaient pas compris mes attentes. C'est ainsi que j'ai demandé à celui qui avait déjà les ciseaux en main de reformuler la consigne, pour aider ses camarades.

J'ai également remarqué que trois élèves ne commençaient pas l'activité, car le fait qu'ils ne pouvaient pas dessiner avant de découper les bloquait. Mais je les ai encouragés et rassurés en leur disant que cela n'était pas grave de ne pas réussir, mais qu'il fallait au moins essayer ; alors ils se sont lancés.

J'indique ici que peu d'élèves ont terminé la reproduction, mais cela n'est pas important puisque l'objectif était qu'ils manipulent et qu'ils utilisent la technique de la « gouache découpée » de MATISSE. Cet objectif était atteint pour tous. Aucune frustration n'est apparue chez les enfants à propos du non achèvement de la production et ce

vraisemblablement en raison de la durée de la séance qui s'est élevée à trois heures.

3.2.2. Deuxième séance

La restitution de la séance précédente par les élèves, concernant Marc CHAGALL a été un succès. J'étais très satisfaite dans la mesure où une semaine s'était écoulée entre ces deux séances. Après cela, je leur ai expliqué qu'en découpant et en collant les éléments du tableau, ils avaient appliqué, sans le savoir, la technique de MATISSE de la « gouache découpée ». Cela m'a permis d'établir une transition et de présenter les attentes de cette séance : recherche sur la vie de MATISSE.

Seulement, en salle informatique, la saisie de l'adresse du site relatif à la vie de MATISSE (<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-stmax/elementaire-jferry-stmax/spip.php?article20>), a été laborieuse . Alors, je les ai amenés à effectuer la recherche à partir de Google avec les mots clés : biographie – Henri Matisse, et grâce à cela, les enfants ont trouvé le lien et ont commencé la lecture.

3.2.3. Troisième séance

Cette séance de sculpture a bien fonctionné et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, j'ai préparé le matériel dont j'avais besoin avant que la séance ne commence : tables avec nappes organisées en groupe, morceaux d'argile découpés et disposés sur les tables, verres d'eau pour l'activité, tabliers de protection pour les enfants.

Après avoir présenté le projet de production et mes attentes, j'ai demandé à un enfant de reformuler la consigne. Par conséquent, il n'y pas eu de « temps mort » et les enfants se sont mis à sculpter directement.

Enfin, le fait de leur demander d'écrire leur ressenti par rapport à la manipulation de l'argile a permis un retour au calme, pour terminer la séance.

3.2.4. Quatrième séance

De la même façon, pour la peinture des clowns j'ai préparé le matériel à l'avance pour

donner une bonne dynamique au déroulement de la séance.

Lors de l'auto-évaluation des séances 3 et 4 réalisée de façon simultanée, j'ai remarqué que les élèves savaient être objectif sur leur travail, ainsi que sur leur comportement. A cet âge, ils sont sensibles et le fait de reconnaître qu'ils n'ont pas réussi peut avoir un côté décourageant et décevant. Cela a été le cas pour un élève : je voyais qu'il était déçu de son travail et qu'il avait presque les larmes aux yeux. C'est pourquoi je l'ai rassuré en lui disant que c'était la première fois qu'il sculptait de l'argile.

Le fait que les élèves s'auto-évaluent leur permet d'avoir un retour sur leur pratique et de comprendre que même en arts visuels, il faut être consciencieux pour progresser. Par contre, donner son point de vue devant les autres sur son travail, pour des élèves de CE2, n'est peut-être pas judicieux. Je dis cela, notamment, pour les élèves qui n'ont pas réussi leur modelage. Cela peut être vécu comme un échec et c'est à l'enseignant de valoriser chaque production en trouvant les critères positifs, comme le précise GAILLOT. Il est à noter que la plupart du temps, les élèves sont exigeants avec eux-mêmes et s'évaluent sévèrement.

3.3. Ce que j'évaluerais

Après l'élaboration de la séquence, composée des quatre séances enrichies par l'implication des enfants, une évaluation des compétences des élèves s'imposent et repose sur les trois fondamentaux : savoirs – savoir-faire – savoir-être. Ce bilan ainsi obtenu, correspondrait à l'évaluation sommative, que je n'ai pas effectuée auprès des élèves de CE2, par manque de temps, mais qui est nécessaire et finalise la triple approche évaluative : diagnostique - formative - sommative.

Voici donc les critères sur lesquels reposera l'évaluation sommative, déclinés à partir de la mise en œuvre de la séquence développée ci-dessus.

Les savoirs :

- x restitution des éléments de la vie de CHAGALL,
- x restitution des éléments de la vie de MATISSE, ses techniques, le courant artistique auquel il appartient.

Les savoir-faire :

- x au niveau plastique :
 - x peinture d'unis lisses et sans croûte,
 - x découpage de formes sans dessin au préalable,
 - x collage soigné et organisé,
 - x modelage tenant droit et qui ne tombe pas en morceaux au séchage,
 - x peinture d'une surface non lisse, en l'occurrence du clown en argile.

- x Au niveau informatique :
 - x effectuer une recherche sur internet,
 - x utiliser un logiciel de traitement de texte.

- x Au niveau langagier :
 - x argumenter en utilisant le vocabulaire spécifique à l'art plastique,
 - x décrire son ressenti au cours du modelage (vocabulaire des émotions),
 - x savoir analyser et restituer des informations importantes contenues dans un texte,
 - x savoir s'exprimer devant un groupe.

Les savoir-être :

- x entrer dans l'activité plastique,
- x être autonome lors des réalisations plastiques et informatiques,
- x respecter les consignes,
- x écouter les autres,

x être posé face au groupe lors de la présentation d'un exposé.

C'est ainsi que de multiples critères peuvent être évalués en arts visuels, excluant par conséquent l'évaluation de la production finale de l'élève, à proprement parler. De plus, certains critères peuvent être évalués dans les autres disciplines scolaires, ce qui démontre l'interdisciplinarité des arts visuels.

En d'autres termes, cela renforce l'idée que les arts visuels ne doivent pas être supprimés de l'emploi du temps en faveur du français et des mathématiques. L'aspect ludique de l'approche des arts n'est pas moins valable que l'approche des autres matières. Au contraire, c'est un outil attrayant pour les élèves qui n'ont pas l'impression de travailler et qui pourtant sont doublement mobilisés, puisqu'ils sont en action et non pas en situation d'écoute active comme dans les autres disciplines.

De plus, l'espace arts visuels ouvre un champ de communication orale et visuelle qui sollicite l'esprit et la curiosité. Laisser tomber quelque temps le stylo pour utiliser d'autres mediums : doigts, pinceaux, ciseaux, clavier... permet à l'élève de ressentir d'autres émotions qu'il pourra traduire en créativité.

Conclusion

Nous pouvons constater, au travers de ce mémoire, que l'évaluation ne doit pas être vue négativement mais qu'au contraire elle permet d'avoir un retour sur ses savoirs. De plus, l'enseignement des arts visuels est primordial et permet d'acquérir : esprit critique, culture générale et développement des habiletés pratiques, tout cela dans le but de s'émanciper, autrement dit, s'affranchir d'une autorité. Pour un enfant c'est devenir un adulte épanoui, responsable, capable de penser par lui-même.

Quant à l'évaluation des arts visuels, elle est nécessaire et indispensable pour l'enseignant dans la mesure où elle sert à apprécier les efforts fournis par l'élève et cela au niveau des savoirs, de la pratique plastique et des comportements. Nous avons vu qu'il existe plusieurs moyens pour aider l'enseignant à évaluer cette discipline : l'auto-évaluation, l'évaluation collective, et nous pouvons ajouter la comparaison de deux productions.

Par conséquent, la réponse à la problématique de ce travail qui est « l'enseignement des arts visuels au cycle 3 est-il évaluable ? » est positive. Il n'est pas question d'évaluer le produit final mais bien les capacités, les attitudes et les connaissances, sous entendues, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Reprenons les hypothèses de départ sur ce qu'évalueraient les professeurs des écoles au cycle 3 :

- 1) l'enseignant évalue l'esthétique de la production finale,
- 2) l'enseignant évalue le respect de la consigne,
- 3) l'enseignant évalue le comportement de l'élève pendant la séance,
- 4) l'enseignant évalue les références culturelles de l'élève.

Nous remarquons que les hypothèses 1, 2 et 3 sont infirmées, dans la mesure où à partir des entretiens réalisés, quatre enseignants interrogés sur cinq n'évaluent pas. Par conséquent, aucun de ces critères n'ont été mentionnés. En revanche, l'hypothèse 4 peut

être validée puisque l'enseignante qui pratique l'évaluation des arts visuels évalue « une verbalisation de la démarche artistique, une technique, un vocabulaire spécifique, le nom d'un mouvement, d'un peintre ». Ces derniers critères : le nom d'un mouvement, d'un peintre, sont de l'ordre des références culturelles.

Grâce à la réalisation de la séquence d'arts visuels, je constate qu'évaluer cette discipline n'est pas difficile, mais cela implique de bien connaître ses élèves. D'ailleurs, il serait intéressant d'interroger d'autres professeurs des écoles pour approfondir les recherches et ainsi recueillir le cas échéant d'autres critères évalués en arts visuels. D'autres projets scolaires peuvent avoir nécessité des informations complémentaires à celles que j'ai recueillies.

Il est important de préciser que pendant les deux années de formation et préparation au concours de professeur des écoles, nous abordons très peu la question de l'évaluation. Le temps manque et c'est à déplorer car ce travail a démontré l'utilité de cet outil pour l'épanouissement des enfants. Aussi pour aider les enseignants et futurs enseignants à évaluer les arts visuels, je propose la grille d'évaluation ci-dessous, celle-ci élaborée à partir des items relevant des compétences attendues à la fin du CM2, en arts visuels :

Capacités, connaissances et attitudes	Élève :		
	+	+ -	-
Cerner progressivement la notion d'œuvre d'art et distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés :			
Utilise le vocabulaire spécifique aux arts visuels			
Distingue les différents domaines artistiques			
Utiliser des techniques simples, dessin, peinture :	+	+ -	-
L'élève soigne sa production plastique			
L'élève respecte les consignes			
L'élève se lance dans l'action			

L'élève est autonome pendant la réalisation			
L'élève est calme pendant la réalisation			
Inventer et réaliser des œuvres plastiques	+	+ -	-
L'élève soigne sa production plastique			
Sa production est originale			
L'élève entre dans l'action			
Reconnaître et décrire des œuvres préalablement étudiées :	+	+ -	-
L'élève utilise le vocabulaire spécifique aux arts visuels			
L'élève réinvestit ses connaissances			
Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques :	+	+ -	-
L'élève soigne sa production plastique			
L'élève respecte les consignes			
L'élève se lance dans l'action			
L'élève sait se servir du matériel utilisé			
L'élève utilise les supports à bon escient			
L'élève est autonome pendant la réalisation			
L'élève est calme pendant la réalisation			
Exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances :	+	+ -	-
L'élève utilise le vocabulaire spécifique aux arts visuels			
Il argumente son point de vue			
Il s'investit dans le cours			
Il réinvestit ses connaissances			
Il se fait comprendre par les autres élèves			

ANNEXE 1



Les arts à l'école primaire

Document d'application des nouveaux programmes
Liste d'œuvres des références
pour les arts visuels et l'écoute musicale

ARTS VISUELS

I. Diversité des expressions artistiques

Architecture civile

Des exemples d'architecture religieuse sont donnés dans la rubrique chronologique et dans les grandes civilisations du monde.

- Un château de la Loire : le château de Chambord (1519-1550).
- Une villa de patricien : Andrea Palladio, la *Rotonda* près de Vicence (Italie, 1566-1570).
- Une architecture utopique : Claude-Nicolas Ledoux, les Salines royales d'Arc-et-Senans (Franche-Comté, 1775-1779).
- Un gratte-ciel américain, première moitié du XX^{ème} siècle : le *Chrysler Building* de William Van Alen (New-York, 1930).
- Un habitat collectif : la *Cité radieuse* du Corbusier (Marseille, 1945-1952).
- Une ville neuve : Brasilia, Oscar Niemeyer (Brésil, 1960).
- Deux architectures à vocation culturelle :
 - le *Centre Georges Pompidou*, Renzo Piano et Richard Rogers (Paris, 1977) ;
 - le *Musée Guggenheim*, Frank O. Gehry (Bilbao-Espagne, 1997).

Cinéma

- Une œuvre majeure du patrimoine mondial : Charlie Chaplin, *Le kéké* (Etats-Unis, 1920), *La ruée vers l'or* (1925), ou *Les temps modernes* (1935).
- Une adaptation littéraire : Jean Cocteau, *La Belle et la bête* (France, 1946).
- Un western : Howard Hawks, *Rio Bravo* (Etats-Unis, 1959) ou Fred Zinneman, *Le train sifflera trois fois* (Etats-Unis, 1952).
- Une comédie musicale : Stanley Dones et Gene Kelly, *Chantons sous la pluie* (*Singin' in the rain*, Etats-Unis, 1952).
- Un film d'aventure : Fritz Lang, *Les Contrebandiers de Moonfleet* (Allemagne, 1955).
- Un dessin animé : Paul Grimault, *Le Roi et l'oiseau* (France, 1980).
- Une fiction contemporaine : Abbas Kiarostami, *Où est la maison de mon ami ?* (Iran, 1987).

Dessin

- Une gravure de Albrecht Dürer (XV^{ème}-XVI^{ème} siècle).
- Un dessin à la sanguine de Michel-Ange (XV^{ème}-XVI^{ème} siècle).
- Une planche de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1762-1772).

- Un dessin aux trois crayons de Antoine Watteau (XVIII^{ème} siècle).
- Une aquarelle de William Turner (XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècle).
- Un dessin à la mine de plomb de Jean Auguste Dominique Ingres (XIX^{ème} siècle).
- Un dessin au fusain de Georges Seurat (XIX^{ème} siècle).
- Un dessin à la brosse de Hans Arp (XX^{ème} siècle).

Peinture et compositions plastiques

Les constituants de l'œuvre

- La lumière : Johannes Vermeer (XVII^{ème} siècle), *La Dentellière* (Musée du Louvre, Paris) ou *La Laitière* (Rijksmuseum, Amsterdam) ; ou Georges de La Tour (XVII^{ème} siècle), *La Nativité* (Musée des Beaux-Arts, Rennes) ou *Job et sa femme* (Musée départemental des Vosges, Epinal).
- La couleur : une tapisserie de Sonia Delaunay (XX^{ème} siècle) ou un monochrome d'Yves Klein (XX^{ème} siècle).
- La perspective : Fra Angelico, *L'Annonciation* (Couvent San Marco, Florence, Italie, XV^{ème} siècle).
- La composition : Diego Velázquez, *Les Ménines* (XVII^{ème} siècle, Musée du Prado, Madrid, Espagne).

Les procédés

- Le collage : une œuvre de Kurt Schwitters (XX^{ème} siècle).
- Le montage et le photomontage : une œuvre de Max Ernst (XX^{ème} siècle).
- L'égouttage « dripping » : une œuvre de Jackson Pollock (XX^{ème} siècle).

Les genres

- L'autportrait : Rembrandt (XVII^{ème} siècle) ou Vincent Van Gogh (XIX^{ème} siècle).
- La nature morte : Paul Cézanne (XIX-XX^{ème} siècle).
- Le paysage : Camille Corot (XIX^{ème} siècle) ou Claude Monet (XIX^{ème}-XX^{ème} siècle).

Photographie

- Nadar : *Portrait de Sarah Bernhardt* ou *de Baudelaire* (XIX^{ème} siècle).
- André Kertész : *La Fourchette* (1928).
- Henri Cartier-Bresson : *Ecluse de Bougival* (1955).
- Man Ray : un rayogramme (XX^{ème} siècle).
- Robert Capa : *Mort d'un soldat républicain près de Cerro Muriano* (Espagne septembre 1936).
- Une photographie couleur, par exemple de William Wegman (XX^{ème} siècle).

Sculpture

- Une sculpture de l'antiquité : *La Vénus de Milo* (vers 100 av. J.C., Musée du Louvre, Paris).
- Un chapiteau roman ou un tympan (par exemple, celui de la basilique de Vézelay ou de Moissac).
- Un marbre de Michel-Ange : *David* (1504, Galerie dell'Accademia, Florence, Italie).
- Un bronze d'Auguste Rodin : *Les Bourgeois de Calais* (1884, Musée Rodin, Paris).
- Un plâtre d'Alberto Giacometti : *Objet désagréable* (1931, MNAM, Paris).
- Un mobile d'Alexander Calder : *Mobile sur deux plans* (1955, MNAM, Paris).
- Un bois peint de Louise Nevelson (XX^{ème} siècle).
- Une installation vidéo de Nam June Paik : *Moon is the oldest TV* (1965, MNAM, Paris).
- Une sculpture animée de Jean Tinguely : *L'Enfer un pont démi* (1984, MNAM, Paris).

Vitrail

- Un vitrail médiéval : *Charlemagne*, cathédrale de Chartres (Benoît-Lorr, XII^{ème} siècle).
- Un vitrail moderne : Henri Matisse, chapelle de Vence (Alpes-Maritimes, 1948-1951).
- Un vitrail contemporain : Pierre Soulages, abbaye de Conques (Aveyron, 1987-1994).

II. Oeuvres par grandes périodes

La préhistoire

- Lascaux ou la grotte Chauvet (France) ou Altamira (Espagne).

L'Antiquité classique

- Le Trésor de Vix, trésor celtique (V^{ème} siècle av. J.C., haute vallée de la Seine en Côte d'Or).
- Un monument gallo-romain : arc de triomphe, arènes, théâtre...
- Une mosaïque : *Les Travaux et les jours* de Saint-Romain-en-Gal (I^{er} siècle av. J.C. - III^{ème} siècle ap. J.C., Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye).

Le Moyen Age

- Une abbaye, une basilique ou une église
- Une cathédrale gothique.
- Un château médiéval.
- Un palais : Alhambra, la Cour des Lions (Grenade Espagne XIV^e siècle).
- Une synagogue : Carpentras (Vaucluse, 1367, restaurée au XVIII^{ème} siècle).
- Une peinture religieuse : Robert Campin, *La Nativité* (1420, Musée des Beaux-Arts, Dijon) ou *la Pietà* de Villeneuve-lès-Avignon (vers 1455, Musée du Louvre).
- Une miniature : les frères Limbourg, *Les très riches heures du Duc de Berry* (1411-1416, Musée Condé, Chantilly).

Les Temps modernes

- Léonard de Vinci : *La Cène* (Santa Maria Della Grazie, Milan, Italie, vers 1495-1498).
- Jérôme Bosch : *La Tentation de Saint-Anoine* (Lisbonne, Musée national des Beaux-arts, Portugal) ou *L'Escamoteur* (musée municipal, Saint-Germain-en-Laye, XV^{ème}-XVI^{ème} siècle).
- Bruegel l'Ancien : *La Tour de Babel* (1563, Kunsthistorisches Museum de Vienne, Autriche).
- La basilique et la place de Saint-Pierre de Rome (XV^{ème}-XVII^{ème} siècle, Italie).
- Architectures et jardins de Versailles (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècle).
- La place Stanislas à Nancy (1752-1757).

XIX^{ème} siècle

- Eugène Delacroix : *La Liberté guidant le peuple* (1830, Musée du Louvre).

- Charles Garnier : l'Opéra (1862-1875, Paris).
- Honoré Daumier : une lithographie
- Jean-François Millet : *Le Semeur* (1851, Museum of Fine Arts, Boston).
- Edouard Manet : *Le Déjeuner sur l'herbe* (1863, Musée d'Orsay).
- Gustave Eiffel : la Tour Eiffel (1889, Paris).
- Edvard Munch : *Le Cri* (1893, Oslo Nasjon, Norvège).

XX^{ème} siècle

- Un élément de mobilier urbain : Hector Guimard, une entrée de métro (Paris, années 1900).
- Des peintures : Georges Braque, *L'homme à la guitare* (1914, MNAM, Paris); Vassily Kandinsky, *Jaune-rouge-bleu* (1925, MNAM, Paris); Pablo Picasso, *Le Violon* (1914, MNAM, Paris) ou *Peter Paul en arlequin* (1924, Musée Picasso, Paris).
- Un film : Georges Méliès, *Le Voyage dans la lune* (1902).
- Des pratiques diversifiées :
 - un objet surréaliste : Meret Oppenheim, *Le Déjeuner en fourrure* (1936, Musée d'Art Moderne, New-York);
 - le Land art : Robert Smithson, *Spiral Jetty* (1970, MNAM, Paris, photographie);
 - l'Art Povera : Jannis Kounellis, *Sans titre (noct)* (1965, MNAM, Paris);
 - le Nouveau Réalisme : Arman, *Home sweet home* (1960, MNAM, Paris);
 - le Pop Art : Andy Warhol, *Electric chair* (1967, MNAM, Paris) ou Claes Oldenburg, *Giant ice bag* (1969-70, MNAM, Paris);

- L'architecture : Ieoh Ming Pei, la Pyramide du Grand Louvre (1987, Paris).

Pour l'art actuel, on peut choisir des œuvres dans les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) et les centres d'arts.

III. Les grandes civilisations du monde

Les civilisations méditerranéennes

- Figures masculines et féminines, peintures de la région des Tassili (6000 à 2000 av. J.C., Algérie)
- Le trésor de Toutankhamon (1532 av. J.C., découvert en 1922, Egypte)
- Le Parthénon, Athènes (447-438 av. J.C., Grèce).
- La montagne de la synagogue de Hamat (IV^{ème} siècle après J.C., Galilée, Israël).
- La mosquée de Kairouan (IX^{ème} siècle, Tunisie)

Les civilisations asiatiques

- Le temple d'Angkor Vat (architecture khmère, XII^{ème} siècle, Cambodge).
- Le Taj Mahal (architecture indo-musulmane, XVII^{ème} siècle, époque moghole, Agra, Inde).
- Le Palais impérial dans la Cité Interdite (XV^{ème} siècle, Pékin, Chine).
- Une miniature persane : *Iskandar et les sept sages* de Bihzad (XV^{ème} siècle, British Museum, Londres).
- Une estampe japonaise : l'une des *Trente-six vues du mont Fuji*, Hokusai (XIX^{ème} siècle).

Les civilisations précolombiennes

- Les bas-reliefs du Temple du Soleil de Palenque (Yucatán, Mexique, VII-VIII^{ème} siècle) ou *Machu Picchu* (Pérou, 1460-1470).

Les civilisations africaines au sud du Sahara

- Un masque africain : un masque en bois de la région Itumba, Afrique centrale (Musée d'art moderne, New-York)
- La ville de Tombouctou (Mali).

Les civilisations océaniques

- Peinture sur écorce foliaire de palmier (Numarooka).
- *Mataora*, sculpture sur bois, art du lac Santai, Nouvelle-Guinée occidentale (Musée de Bâle Suisse).

ANNEXE 2

PRE-NOM: Flora
NOM: Chacri




DATE: Vendredi 23 mars

20/20 Excellent

Evaluation arts visuels

- 1) Cite 3 peintres ou artistes étudiés au CM1 A
- 5
- Bernard Buffet
 - Paul Klee
 - Alexander Calder
 - Sonia Delaunay
 - Victor Vasarely
 - Piet Mondrian

- 2) Que signifie abstrait ?
- 5
- Le mot abstrait ne dit rien de ce qu'on ne verrait jamais en vrai.

- 3) Quelles sont les couleurs primaires ?
- 5
-  et  et 
R J R

- 4) Quelles sont les couleurs secondaires de quels mélanges viennent-elles ?
- 5
-  +  =  ,  +  =  ,  +  = 
R O J J B V

ANNEXE 3

Arts Visuels	Cycle 3	CE2	Séance ¼
--------------	---------	-----	----------

A la découverte de Matisse

Compétences : « pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de différents matériaux, supports et techniques ».

Objectifs spécifiques de la séquence : connaître l'artiste Henri Matisse et sa technique de la « Gouache découpée » et Chagall.

Objectifs opérationnels de la séance : - développer la mémoire visuelle,
- savoir recouvrir une surface de peinture régulièrement

Objectifs langagiers : décrire une œuvre d'art en utilisant le bon vocabulaire (les couleurs, la lumière, les formes...)

Pré-requis :

★ Connaître le mélange de couleurs

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<u>10'</u>	<p>Phase 1 : réalisation</p> <p>Les élèves peignent trois unis en respectant la consigne.</p>	<p>« Peignez trois feuilles, de trois couleurs différentes : une avec votre couleur préférée, une avec la couleur que vous détestez, une avec une couleur neutre (ni que vous aimez, ni que vous adorez). Attention, il faut que la peinture soit bien étalée sur la feuille de manière à ce que cela sèche plus vite ».</p>	<p>Les élèves sont disposés de la même manière qu'en classe, c'est-à-dire, par groupe de quatre.</p>	<p>Feuilles A4, peinture, pinceaux, récipients.</p>	

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<u>10'</u>	<p>Phase 2 : observation</p> <p>Pendant que les feuilles peintes sèchent, les élèves observent le tableau de CHAGALL (<u>Le cirque</u>) projeté sur le mur à l'aide du projecteur. Pendant ce temps d'observation, je donnerai des précisions sur le tableau et sur l'artiste : c'est un peintre né en Russie en 1887 qui est venu s'installer en France. Il est mort en 1985. Ensuite, j'analyserai avec les élèves le tableau en leur posant des questions concernant : le thème (le cirque), les couleurs (vives et nombreuses), les personnages...</p>	« Regardez attentivement le tableau de CHAGALL »	Les élèves pourront se rapprocher du tableau afin de mieux voir chaque détail.	Un projecteur, un ordinateur.	
<u>20'</u>	<p>Phase 3 : réalisation</p> <p>Après cette analyse attentive, les élèves utilisent</p>	« Reproduisez le tableau de CHAGALL, sans	Les élèves sont assis à leur place, ils	Les feuilles peintes de couleur,	

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<u>5'</u>	<p>leurs feuilles peintes, qu'ils découpent directement, pour refaire le tableau de CHAGALL de mémoire. Ils peuvent se partager leurs feuilles de couleur.</p> <p>Phase 4 : rangement</p> <p>Les élèves rangent le matériel, ramassent les chiquettes de papier, lavent les tables en frottant la peinture, etc.</p>	<p>modèle. Pour reproduire les éléments du tableau, découpez la feuille de couleur, on ne dessine pas. Attention, il faut utiliser tout l'espace de la feuille. Choisissez une feuille de couleur pour faire le fond du tableau ».</p>	<p>peuvent se déplacer librement pour demander aux autres leurs couleurs.</p>	<p>ciseaux, colle.</p> <p>Éponges, essuie tout, poubelle.</p>	

Arts Visuels	Cycle 3	CE2	Séance 2/4
---------------------	----------------	------------	-------------------

A la découverte de Matisse

Compétences : -utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter.
Objectifs spécifiques de la séquence : connaître l'artiste Henri Matisse et sa technique de la « gouache découpée ».
Objectif opérationnel de la séance : Repérer des informations utiles dans un texte et savoir présenter ces informations devant la classe.
Objectifs langagiers : -savoir s'exprimer pour se faire comprendre des autres.

Pré-requis :

- ★ Savoir effectuer une recherche internet,
- ★ Savoir utiliser la souris et le clavier.

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<u>5'</u>	<p>Phase 1 : rappel de la séance précédente</p> <p>Je demanderai aux élèves ce dont ils se souviennent de la séance précédente (peinture d'unis, observation du tableau de Chagall, réalisation de mémoire de ce tableau à l'aide de la technique « des gouaches découpées »).</p>		Les élèves sont à leur place.		
<u>25'</u>	<p>Phase 2 : recherche sur internet</p> <p>Nous allons en salle informatique et je</p>			Ordinateurs feuilles de	

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<p><u>10'</u></p>	<p>demande aux élèves de faire des recherches sur la vie de Matisse.</p> <p>Par groupe de quatre, ils doivent réaliser un petit exposé présentant la vie de Matisse et quelques unes de ses œuvres.</p> <p>Phase 3 : synthèse</p> <p>De retour en classe, les groupes présentent leur exposé sur la vie de Matisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> -date de naissance, de mort, -profession : peintre, sculpteur, -le courant auquel il appartient, -ses techniques de peinture. <p>Je leur montrerai les œuvres célèbres de Matisse ainsi que celles portant sur le</p>	<p>« A l'aide des sites :</p> <p>« http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-stmax/elementaire-jferry-stmax/spip.php?article20 »</p> <p>et</p> <p>« www.centrepompidou.fr/education/ressources/ens-matisse/ens-matisse.htm#biblio »</p> <p>cherchez des informations sur la vie de Matisse afin de réaliser un petit exposé par 4 ».</p>		<p>papier (ou cahier d'arts visuels), trousse.</p> <p>Ordinateur personnel, projecteur.</p>	

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<u>5'</u>	cirque. Je préciserai qu'en peinture il n'a pas fait que des « papiers découpés ». Phase 4 : collage de la trace écrite				

Arts Visuels	Cycle 3	CE2	Séance 3/4
--------------	---------	-----	------------

A la découverte de Matisse

Compétences : « pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de différents matériaux, supports et techniques ».

Objectifs spécifiques de la séquence : connaître l'artiste Henri Matisse et ses techniques.

Objectifs opérationnels de la séance : -savoir sculpter en 3D en argile, en utilisant des formes simplifiées, aborder l'argile et le modelage, comprendre et appliquer le principe de simplification des formes.

Objectifs langagiers : - savoir décrire son ressenti à l'écrit.

Pré-requis :

★ Produire un écrit

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<u>5'</u>	<p>Phase 1 :</p> <p>Rappel de ce que nous avons vu sur la vie de Matisse.</p>		Les élèves sont à leur place habituelle.		
<u>30'</u>	<p>Phase 2 : réalisation</p> <p>Je distribue aux élèves un gros morceau d'argile et avec cela ils doivent réaliser un clown comme le ferait Matisse, c'est-à-dire, avec des formes simplifiées, en sculptant directement l'argile. Je leur explique que l'argile peu s'assécher avec la manipulation, par conséquent, ils ne</p>	<p>« Réaliser un clown en argile, en 3D, sans faire de morceaux, c'est-à-dire, sculpter le clown en travaillant la terre directement avec les doigts. Attention il doit tenir debout, soit</p>		Nappes, pots d'eau, tabliers.	

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<u>10'</u>	doivent pas hésiter à mouiller leurs doigts. Phase 3 : rangement	sur la tête, sur une main ou sur les pieds. Pour cela, il faut faire un grand socle plat ».			
<u>10'</u>	Phase 4 : écriture Je demande aux élèves d'écrire ce qu'ils ont ressenti lors de cette activité.	« Décris ce que tu as ressenti pendant la réalisation de ta sculpture ».		Feuilles (ou cahier d'arts visuels), crayon.	

Arts Visuels	Cycle 3	CE2	Séance 4/4
---------------------	----------------	------------	-------------------

A la découverte de Matisse

Compétences : « pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques en se servant de différents matériaux, supports et techniques ».

Objectifs spécifiques de la séquence : connaître l'artiste Henri Matisse et sa technique du « papier découpé ».

Objectifs opérationnels de la séance : -avoir un regard objectif sur sa production et l'exprimer,

Objectifs langagiers : -savoir donner son point de vue.

Pré-requis :

★ savoir donner son point de vue.

Durée	Déroutement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
<u>10'</u>	<p>Phase 1 : Réalisation</p> <p>Les élèves peignent leur clown en argile. Nous définissons ensemble ce que sont les couleurs vives : jaune, orange, rouge, vert clair, bleu clair...</p>	« Peignez votre clown à l'aide de couleurs vives »	Les élèves sont assis à leur place habituelle.	Peinture, pinceaux, pots d'eau.	
<u>10'</u>	<p>Phase 2 : auto-évaluation</p> <p>Les élèves procèdent à leur auto-évaluation de leur sculpture en suivant une grille.</p>	« Remplis ce tableau au regard de ta sculpture »		Stylo	
<u>30'</u>	<p>Phase 3 : mise en commun</p>				

Durée	Déroulement	Consignes	Organisation	Matériel	Bilan
5'	<p>Chaque enfant présente sa sculpture et dit ce qu'il a écrit dans sa grille. A la suite de cela, les élèves expriment leur accord ou non avec ce que l'élève aura dit en donnant des arguments.</p> <p>Phase 4 : bilan de la séquence</p> <p>A la fin de la séance, je demande aux enfants s'ils ont aimé la séquence que je leur ai proposée. Ils doivent là encore donner leurs arguments.</p>	<p>« Donnez vos points de vue et dites pourquoi ».</p> <p>« Donnez vos points de vue et dites pourquoi ».</p>	<p>Les élèves sont regroupés près du tableau.</p>		

ANNEXE 4

Henri Matisse (1869 - 1954)

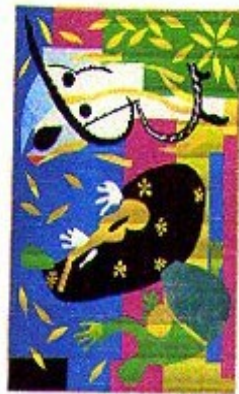
Henri MATISSE est né le 31 décembre 1869 au Cateau-Cambrésis dans le Nord de la France et il est mort le 3 novembre 1954 à Nice.

C'était un artiste-peintre, dessinateur et sculpteur français.

Il fut le chef de file du fauvisme (utilisation des couleurs pures, sans mélanges, donc avec une forte intensité des tons) ; Pablo Picasso était son ami mais aussi son rival.

Il invente et utilise la technique de la « gouache découpée » pour ses peintures.

Ses œuvres célèbres :



Le Joyeux roi, 1952



Nu bleu II, 1952



La femme au chapeau, 1905



Le cirque, 1943



Blanche I, 1943



Joy de vivre, Blanche I, 1943

Bibliographie

Ouvrages pédagogiques :

- BELAIR L., 1999, *L'évaluation dans l'école. Nouvelles pratiques*, Paris, E.S.F
- BONNIOL J-J., VIAL M., 2009, *Les modèles de l'évaluation*, Bruxelles, De boeck.
- GAILLOT A-B., 2006, *Arts plastiques, éléments d'une didactique critique*, Paris, PUF
- LAGOUTTE D., 2002, *Enseigner les arts visuels*, Paris, Hachette Education, coll « Pédagogie pratique à l'école »
- LAGOUTTE D., 1997, *Les arts plastiques : contenus, enjeux et finalités*, Paris, Armand Colin,
- ODRY D., 2008, *Pour comprendre l'évaluation*, CRDP Académie d'Amiens, Edition Scerén.

Ouvrages didactiques :

- BARBE-GALL F., 2009, *Comment parler d'art aux enfants ?*, Paris, Le baron perché,
- DOUMENC E., 2006, *Pas à pas en arts plastiques ; 5 parcours artistiques pour le cycle 3 CE2, CM1, CM2*, Paris, Edition Hachette Education.

Ouvrages de références officielles :

- *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?*, 2009 – 2010, Les programmes officiels, XO Editions
- *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?*, 2009 –2010, Les programmes officiels, XO Editions

Revue pédagogique :

- GAILLOT A.-B., 1991, *Enseigner les arts plastiques par l'évaluation*, Cahiers Pédagogiques, n°294,
- THIBON H., 2010, *Les arts visuels aux cycles 2 et 3*, L'école aujourd'hui, Le fichier élémentaire, Paris, Nathan.

Ouvrages philosophiques :

- château D., 2000, *Qu'est-ce que l'Art ?*, *Ouverture Philosophique*, Edition L'Harmattan,

Ouvrages sociologiques :

- PERRENOUD P., 1998, *L'évaluation des élèves ; de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*, Edition Pédagogies En Développement.



Résumé : Dans ce mémoire de recherche qui a pour sujet *L'évaluation des arts visuels au cycle 3*, vous trouverez une définition de l'évaluation, ainsi que ses différents types et les effets que peut produire l'évaluation sur un élève. Vous trouverez également une réflexion sur les arts visuels à l'école primaire et notamment sur ce qui est attendu par le Ministère de l'Éducation Nationale dans les programmes officiels de 2008, sur les enjeux et l'évaluation des arts visuels au cycle 3. Une comparaison vous sera présentée avec les programmes d'enseignement des arts plastiques au collège. Enfin, vous trouverez une séquence d'arts visuels, composée de quatre séances, réalisée en classe de CE2, avec les critères évalués lors de celle-ci. Ce mémoire a pu être écrit grâce à la lecture d'ouvrages de références et d'entretiens menés auprès de professeurs des écoles.

Mots clés : évaluation, arts visuels, cycle 3, pratique plastique, histoire des arts, expression personnelle, esprit critique, capacités, connaissances, attitudes, stigmatisation.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Institut Universitaire de Formation Maîtres
École interne de l'Université d'Artois



UNIVERSITÉ D'ARTOIS